

Raison sociale : SAS IMMO GROUP FC Adresse du siège social : 9, place Anne Grommerch 571000 THIONVILLE
 RCS : Thionville TI 838614089 ; Numéro de déclaration de TVA : FR 33 838 614 089
 Numéro de téléphone : +33 3 81 34 86 29 ; Adresse Email : immogroup@remax.fr
 Carte(s) professionnelle(s) n° : CPI 5705 2018 000 028 696 délivrée par la CCI de Moselle
 Nom et adresse de la responsabilité civile professionnelle : GENERALI n° AR 233 094
 Nom du médiateur : Associations des Médiateurs Européens (AME CONSO)



BAREME HONORAIRES TTC POUR LA VENTE LOCAUX A USAGE HABITATION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 24.999 €	Forfait de 3.000 €
De 25.000 € à 49.999 €	Forfait de 4.000 €
De 49.000 € à 74.999 €	Forfait de 5.000 €
De 75.000 € à 99.999 €	Forfait de 7.000 €
De 100.000 € à 149.999 €	Forfait de 8.000 €
De 150.000 € à 349.999 €	6,00 %
De 350.000 € à 499.999 €	5,00 %
Au-dessus de 500.000 €	4,80 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention expresse différente entre les parties précisées dans le mandat.

Dans le cadre d'un mandat de recherche exclusif, les honoraires sont de 3 % TTC du prix d'acquisition + 10 % TTC du montant négocié, avec un minimum de 5.000 €

Le montant des honoraires pour la réalisation d'une estimation est de 240 € TTC. Ce montant sera remboursé à la signature d'un mandat de vente confié à l'agence RE/MAX IMMOGROUP

HONORAIRES TTC POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE HABITATION

A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
1 mois de loyer charges comprises et au minimum supérieur ou égale au montant demandé au locataire	Indice ALUR au m ² selon zone concernée * + 3 €/m ² pour l'établissement de l'état des lieux

* Trois zones :

- Zone très tendue (Paris et département voisins) 12 €/m²
- Zone tendue (28 agglomérations de plus de 50 000 habitants) 10 €/m²
- Hors zone (reste du territoire) 8 €/m²

RE/MAX
 IMMOGROUP

Loi du 2 janvier 1970 – Décret du 20 juillet 1972
 Chaque agence RE/MAX est indépendante juridiquement et financièrement

Raison sociale : SAS IMMO GROUP FC Adresse du siège social : 9, place Anne Grommerch 571000 THIONVILLE
 RCS : Thionville TI 838614089 ; Numéro de déclaration de TVA : FR 33 838 614 089
 Numéro de téléphone : +33 3 81 34 86 29 ; Adresse Email : immogroup@remax.fr
 Carte(s) professionnelle(s) n° : CPI 5705 2018 000 028 696 délivrée par la CCI de Moselle
 Nom et adresse de la responsabilité civile professionnelle : GENERALI n° AR 233 094
 Nom du médiateur : Associations des Médiateurs Européens (AME CONSO)



BAREME HONORAIRES HT POUR LA VENTE LOCAUX COMMERCIAUX, DROIT AU BAIL CESSION DE COMMERCE ET/OU ENTREPRISES

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 24.999 €	Forfait de 2.500 €
De 25.000 € à 49.999 €	Forfait de 3.333 €
De 49.000 € à 74.999 €	Forfait de 4.167 €
De 75.000 € à 99.999 €	Forfait de 5.833 €
De 100.000 € à 149.999 €	Forfait de 6.667 €
De 150.000 € à 349.999 €	5,00%
De 350.000 € à 499.999 €	4,17 %
Au-dessus de 500.000 €	4,00 %

Le montant des honoraires pour la réalisation d'une estimation est de 200 € HT. Ce montant sera remboursé à la signature d'un mandat de vente confié à l'agence RE/MAX IMMOGROUP

HONORAIRES HT POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL

5 % du montant total des loyers des 3 premières années.

Les honoraires pour la location ne couvrent pas la rédaction du bail commercial ni l'état des lieux.

RE/MAX
 IMMOGROUP

Loi du 2 janvier 1970 – Décret du 20 juillet 1972
 Chaque agence RE/MAX est indépendante juridiquement et financièrement